



# LA DIRECTIVE EUROPÉENNE CORPORATE SUSTAINABILITY REPORTING DIRECTIVE (CSRD)

02 APRIL 2024 – VERSION 1.0

WRITTEN BY GEMSERV, A TALAN COMPANY

PUBLIC

THIS DOCUMENT ENCOMPASSES INFORMATION THAT CAN BE RELEASED OUTSIDE OF GEMSERV.  
THIS DOCUMENT DOES NOT INCLUDE ANY CONFIDENTIAL, PERSONAL OR SENSITIVE INFORMATION.



**Gemserv**<sup>®</sup>

A Talan<sup>★</sup> Company



# TABLE OF CONTENTS

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES.....	1
COMMENT COMMENCER? .....	1
QUAND DEVONS-NOUS COMMENCER À COLLECTER DES DONNÉES?1 .....	1
LES RAPPORTS DE LA DIRECTIVE CSRD PEUVENT-ILS ÊTRE RÉALISÉS EN INTERNE? .....	1
LA MÊME ORGANISATION PEUT-ELLE PRÉPARER LE RAPPORT ET L'AUDIT?.....	1
QUELS SONT LES COÛTS PROBABLES? .....	1
JE SUIS UNE ENTREPRISE BASÉE AU ROYAUME-UNI. QUE SIGNIFIE LA DIRECTIVE CSRD POUR MOI ? .....	2
EN QUOI LA DIRECTIVE CSRD DIFFÈRE-T-ELLE DE LA DIRECTIVE NFRD ? .....	2
QUE SIGNIFIENT LES INFORMATIONS SECTORIELLES POUR MON ENTREPRISE ? .....	2



# QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

## COMMENT COMMENCER?

Une analyse initiale des lacunes est un bon point de départ. Elle mettra en lumière les lacunes des rapports conformes à la législation, en utilisant le cadre comme référence. Il convient ensuite de procéder à une double évaluation de l'importance relative.

## QUAND DEVONS-NOUS COMMENCER À COLLECTER DES DONNÉES?1

La directive CSRD exige une compréhension approfondie d'une nouvelle méthodologie de rapport et des thèmes de développement durable sur lesquels les entreprises doivent rendre compte. De grandes quantités de données doivent être collectées, rassemblées, analysées et traitées au niveau stratégique et au niveau de l'unité opérationnelle, ce qui nécessite la coopération d'un large éventail de parties prenantes. Une assimilation précoce de la directive CSRD est nécessaire pour éviter les mauvaises pratiques, garantir que les processus de collecte de données sont suffisamment rigoureux et aplanir les difficultés liées à la prise en compte de nouveaux concepts de rapport.

## LES RAPPORTS DE LA DIRECTIVE CSRD PEUVENT-ILS ÊTRE RÉALISÉS EN INTERNE?

Oui, mais cela demande beaucoup de ressources. En outre, il peut être difficile de démontrer que l'évaluation de la double matérialité est objective si elle n'est pas soutenue par une organisation externe indépendante. Le rapport devra également faire l'objet d'un audit, de sorte qu'une collaboration externe sera nécessaire à un moment ou à un autre.

## LA MÊME ORGANISATION PEUT-ELLE PRÉPARER LE RAPPORT ET L'AUDIT?

Non, l'audit doit être réalisé par une organisation distincte. L'audit doit être réalisé par un auditeur externe accrédité ou un prestataire de services d'assurance. Les prestataires de services sont accrédités par les différents États membres. Les organisations non européennes doivent également faire certifier leur rapport par un auditeur de l'UE ou un auditeur d'un pays tiers établi, à condition que cette démarche soit approuvée.

## QUELS SONT LES COÛTS PROBABLES?

Après consultation des parties prenantes du secteur, les orientations de l'EFRAG suggèrent que le coût annuel de la déclaration CSRD sera significatif. Il est estimé qu'un total de 2763 millions d'euros sera dépensé pour le rapport CSRD en 2025. Les coûts ponctuels et les coûts récurrents supplémentaires constituent la majeure partie de ce montant, car les entreprises non soumises à la NFRD devront commencer à divulguer de nouvelles informations sur le développement durable un an plus tard que celles mandatées par la NFRD.



## JE SUIS UNE ENTREPRISE BASÉE AU ROYAUME-UNI. QUE SIGNIFIE LA DIRECTIVE CSRD POUR MOI ?

Comme ci-dessus, si votre entreprise génère plus de 150 millions d'euros sur un marché de l'UE à partir de 2028, un rapport CSRD doit être publié à partir de 2029. Toutefois, les entreprises britanniques ayant une clientèle importante dans l'UE doivent être prêtes à répondre aux demandes de données relatives au développement durable.

## EN QUOI LA DIRECTIVE CSRD DIFFÈRE-T-ELLE DE LA DIRECTIVE NFRD ?

La directive CSRD remplace et étend la directive sur l'information non financière (NFRD). La directive CSRD exige des rapports plus détaillés et oblige un nombre beaucoup plus important d'entreprises à s'y conformer. Toutes les organisations qui établissaient auparavant des rapports dans le cadre de la directive non financière doivent désormais se conformer aux exigences de la directive CSRD.

## QUE SIGNIFIENT LES INFORMATIONS SECTORIELLES POUR MON ENTREPRISE?

Les informations sectorielles garantissent que les exigences de déclaration restent transparentes en fonction du domaine d'activité de l'entreprise. Comme indiqué, huit secteurs auront des sujets de divulgation publiés en 2024, et les entreprises relevant de ces catégories devront faire rapport sur ces sujets d'ici juillet 2026. L'EFRAG est chargé de développer ces thèmes et a commencé à élaborer les informations à fournir pour l'agriculture, l'élevage et la pêche, les services de restauration, les mines, le charbon et les carrières, les véhicules à moteur, le pétrole et le gaz, la production d'électricité et les services publics de l'énergie, le transport routier, le textile, les accessoires, les chaussures et la bijouterie.



To find out more please contact:

Gemserv

T: +44 (0)20 7090 1000

E: [bd@gemserv.com](mailto:bd@gemserv.com)

W: [www.gemserv.com](http://www.gemserv.com)

London Office:

77 Gracechurch Street

London

EC3V 0AS

Company Reg. No: 4419878